Anzin-Saint-Aubin Flash

>> LE MOT DU MAIRE

Le dernier vendredi du mois de janvier, étape importante dans la vie de notre commune, est la traditionnelle soirée des vœux de la municipalité. Comme chaque année, notre salle "Les Viviers" s'est remplie de nombreux anzinois venus partager ce grand moment de convivialité.

Ce rendez-vous annuel a été aussi pour moi un moment d'émotion, d'une part parce qu'il est le dernier avant les échéances électorales auxquelles je participe à nouveau et d'autre part parce qu'il m'a permis de parcourir le chemin réalisé durant ces 7 dernières années : la rénovation des classes et du chauffage des écoles, l'installation de 3 classes modulaires pour faire face à une nouvelle création de poste, la restauration de notre salle des fêtes avec la construction d'une extension destinée au restaurant scolaire, la création de deux nouveaux courts au Squash et la réfection de la toiture, la reprise des trottoirs du Parc Saint Aubin, la mise en place d'un columbarium au nouveau cimetière, l'achat de la salle Notre Dame, ceci pour ne citer que les grands chantiers spécifiquement anzinois sans omettre les diverses restaurations de voiries réalisées conjointement avec la Communauté Urbaine d'Arras.

Nous avons inauguré, le 18 janvier dernier, l'ensemble immobilier de la place Jehan Bodel et de la rue Adam de la Halle en compagnie du président de Pas-de-Calais Habitat, Michel VANCAILLE, de Jean-Pierre DELEURY, vice-président de la C.U.A., de Catherine GÉNISSON, députée. Les allocutions qui suivirent mirent en valeur le conseil municipal, initiateur de ce projet, qui permet à des personnes de revenus modestes de trouver un logement agréable pour un loyer modéré. Cette réalisation est aussi le point de départ de la création d'un centre bourg qui sera complété à partir de l'an prochain.

S'il est un souhait que je puisse formuler pour l'épanouissement et l'embellissement de notre commune, c'est que vos suffrages du mois de mars nous permettent d'achever ce grand projet de remodelage du centre de notre cité.

Philippe SALOMÉ

ELECTIONS MUNICIPALES DES 09 ET 16 MARS 2008

Anzin-Saint-Aubin : Notre commune compte 2 989 habitants au 1er janvier 2007 (Journal Officiel du 24 décembre 2006), en conséquence le conseil municipal devra être composé de 23 élus (ce qui concerne toutes les villes de 2 500 à 3 499 habitants). *Plus d'informations sur la feuille supplémentaire...*

Bulletin Municipal d'information de la ville d'Anzin-Saint-Aubin

N° 217 - Février 2008

www.ville-anzin-saint-aubin.fr

INAUGURATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER rue Adam de la Halle & Place Jehan Bodel

Le vendredi 18 janvier 2008, **Monsieur Michel VANCAILLE**, président de Pas-de-Calais Habitat et 1er vice–président du Conseil Général du Pas-de-Calais, avait invité Monsieur le Maire d'Anzin-Saint-Aubin, le conseil municipal, les présidents des associations de la commune et les habitants des 37 logements concernés.

Après avoir coupé le ruban tricolore, **Monsieur Philippe SALOMÉ** entraîna le président de Pas-de-Calais Habitat et les invités dans la visite des logements. Les locataires d'un appartement et d'une maison acceptèrent d'ouvrir ainsi leur porte aux personnalités.

Au cours de son allocution, Monsieur Michel VANCAILLE se félicita de la qualité de la réalisation. Il mit en avant les bonnes relations entre la commune, la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) et l'organisme qu'il préside. Il remercia en particulier le conseil municipal d'avoir initié ce projet qui permet à des personnes à revenus modestes de trouver un logement agréable avec un loyer modéré. Ses remerciements étaient d'autant plus chaleureux que la commune n'a pas d'obligation, selon la loi sur la rénovation urbaine, à construire ces logements. Il vit dans cette réalisation un bel exemple de solidarité au sein des communes et un exemple pour la résolution de problèmes qui assaillent notre société.

Il dit aussi sa satisfaction de voir cette réalisation comme un point de départ d'un Centre Bourg qui sera complété, dans quelque temps, par un nouvel ensemble de 35 logements et de quelques commerces (300 m²). Il signala au passage que la réhabilitation des immeubles actuels n'est pas envisageable en raison de la qualité du bâti et du coût qui en résulterait . Ils seront donc détruits.

Il se félicita aussi que l'organisme qu'il préside soit partenaire du spectacle, comme d'autres organismes de loisirs (RC Lens par exemple), et que ce partenariat n'est assorti d'aucune condition particulière.

Après lui, **Monsieur Jean-Pierre DELEURY**, vice-président de la CUA et Maire de Saint-Laurent-Blangy, **Madame Catherine GÉNISSON**, députée, tinrent des propos allant dans le même sens.

Autour d'une place, lieu de stationnement, lieu de rencontre, mais aussi lieu d'animations communales, Pas-de-Calais Habitat a construit un ensemble de 20 logements avec des surfaces commerciales en rez-de-chaussée et 17 logements individuels.

Ces 37 nouveaux logements créés, s'inscrivent dans une volonté municipale forte de dynamisation du Centre Bourg et ont fait l'objet pour Pas-de-Calais Habitat, d'un engagement soutenu.

C'est un nouveau quartier qui s'installe à Anzin-Saint-Aubin, une nouvelle mixité centre-commerces-logements, permettant ainsi de renforcer davantage la qualité de vie des anciens et futurs anzinois.

Monsieur Le Maire d'Anzin-Saint-Aubin conclut cette rencontre en remerciant les participants et en soulignant sa volonté de poursuivre l'action engagée.

CONSEIL MUNICIPAL
31 JANVIER 2008

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

- d'accepter un remboursement de sinistre
- d'accepter un versement de taxe sur l'électricité
- la vente de terrains dans la zone d'activités
- l'adhésion à l'Association des Maires du Pas-de-Calais
- de signer un contrat de maintenance pour les photocopieurs de la Mairie
- de signer une convention de maintenance pour les archives
- de donner délégation au Maire en matière de travaux, de fournitures, et de services passés sans formalité préalable
- d'établir le bilan des opérations immobilières 2007
- de régler une participation aux frais occasionnés par le prêt du véhicule du SIVOM
- de déposer une demande de permis de construire pour le bâtiment des services techniques
- de donner le nom de **"Lucie Aubrac"** à l'**école primaire de la Commune**
- la création d'un poste d'Adjoint d'Animation
- la création de postes d'Adjoint Technique
- de fixer le tableau des effectifs des emplois communaux
- de solliciter la C.U.A. pour la mise en place de la Déclaration Préalable pour l'édification de clôtures

En fin de séance, le Conseil Municipal a assisté à la présentation de l'analyse financière rétrospective et prospective, sur les comptes de la commune par "Partenaire Finances Locales".

CEL - CONTRAT EDUCATIF LOCAL

220 enfants participent chaque semaine et de façon très assidue au Contrat Éducatif Local. Toutes les activités proposées par l'équipe d'animation rencontrent un vrai succès. Certaines seront d'ailleurs prolongées jusqu'au printemps vu la motivation et l'intérêt qu'elles suscitent.

De plus, nous avons décidé d'ouvrir un cycle d'activités sportives et culturelles le midi, à partir du 3 mars. Une fiche d'inscription sera donnée aux enfants pour qu'ils puissent choisir.

Entouré d'une équipe d'animation efficace, Philippe DAMEZ, l'animateur sportif de la commune, met en œuvre tout un programme d'activités qu'il essaie de diversifier afin de répondre aux attentes des enfants…

Un grand merci pour tout ce travail auprès des jeunes.

COMMISSION TRAVAUX

10 JANVIER 2008

Sous la présidence de Philippe SALOMÉ, Maire, Jean-Michel DEJEANTE, Adjoint aux travaux, a présenté les différents dossiers examinés…

La commission a pris connaissance du projet de bâtiment pour les services techniques. Les plans établis par le cabinet Plan B furent étudiés avec attention.

Le travail fourni avec l'architecte, depuis septembre 2007, a permis d'établir un projet fonctionnel, respectant l'environnement et financièrement supportable par la Commune.

Monsieur DEJEANTE signala qu'une réunion était prévue avec Monsieur RAJIM, architecte, pour finaliser le dossier d'appel d'offres de la salle "Notre Dame" et préparer la publicité.

L'inauguration des logements, réalisés par Pas-de-Calais Habitat, se déroulera le 18 janvier 2008, après **les dernières finitions des entreprises**, et l'implantation des panneaux pour le nom de la rue et de la place par le personnel technique.

La commission proposa également la réalisation d'aménagements dans le parc de la Mairie et au nouveau cimetière.

La prochaine réunion de la commission est prévue le jeudi 7 février 2008.

LES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
VENDREDI 25 JANVIER

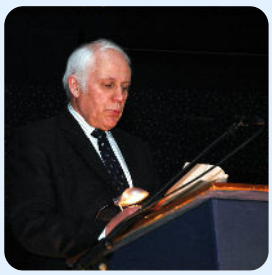

Comme chaque année, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux de bonheur et de prospérité à la population.

Il y avait plus de 500 personnes dans la salle "Les Viviers" ce vendredi 25 janvier pour écouter les allocutions et visionner la belle vidéo de l'année, présentée par l'association "Anzin Vidéo", vidéo sur l'activité de quelques associations au travers d'un scénario plein d'humour. **M. Gilbert GRENIER,** premier adjoint, prit d'abord la parole au nom du Conseil Municipal, puis **M. Bernard DUCQ**, Directeur Général des Services de la Mairie, parla au nom des employés communaux et enfin **M. Philippe SALOMÉ**, Maire, s'adressa à l'assemblée.

Ces trois allocutions firent un bilan des activités et des travaux de l'année, ils soulignèrent l'importance du travail en équipe et de la bonne collaboration entre les différents acteurs de la vie communale. L'intérêt de la vie associative a également été souligné. Monsieur le Maire fit également l'état de l'avancement des quelques projets pour l'année 2008, ceci malgré l'échéance électorale du mois de mars. Parmi ces projets, citons l'aménagement de la salle Notre Dame en Maison des Associations, la poursuite de l'aménagement du centre ville, la construction d'un bâtiment pour les services techniques et la mise en route de la construction d'un "village séniors".

Pour finir, toutes les personnes présentes se retrouvèrent autour d'un buffet, puis échanger sur les propos et les images de la soirée ainsi que les évènements futurs.

>> VIE ASSOCIATIVE

L'Atelier

L'assemblée générale de "L'ATELIER" s'est tenue le lundi 28 janvier à 20h, en présence d'une quarantaine de peintres amateurs et de Monsieur Philippe SALOMÉ. Cette association compte plus de 50 membres très assidus qui, chaque semaine, rejoignent les 5 cours proposés. Le président, Michel CARPENTIER, a rappelé quelques règles de vie au sein de l'association afin que l'esprit initial soit surtout préservé… plaisir de peindre ensemble… détente et convivialité… respect des horaires… rangement et nettoyage de son espace de travail…
"Du sérieux sans se prendre au sérieux".

Un déplacement au musée d'art moderne de DUNKERQUE est prévu le samedi 26 avril de 13h à 20h30. Le troisième salon de printemps se tiendra dans les salles de la mairie les 30 et 31 mai et 1er juin… Toutes les cotisations 2007/2008 ont baissé : pour un Anzinois le cours de 2h revient à moins de 3,5€. Nos finances sont très saines et Daniel THOMAS, notre trésorier, nous a présenté un bilan excédentaire qui permettra de réaliser tous nos projets et surtout de défrayer nos profs.

Le bureau fut ensuite renouvelé et étoffé. Saluons l'élection de 5 nouveaux membres dans le conseil d'administration : Marie-Laure FORTE, Michèle MARQUIS, Chantal LANGUE, Gisèle BARLET, Denise FOURDRINOY

Les questions diverses ont permis d'aborder le bilan de l'action Téléthon en partenariat avec le collège Les LOUEZ-DIEU… les expositions des élèves de l'Atelier… l'attente d'un local plus approprié…. Chacun a pu s'exprimer de façon constructive.

Monsieur Philippe SALOMÉ, Maire de la commune, nous a encouragés à continuer et à développer tout ce travail associatif. Un merci tout particulier à Michel et Sabine CARPENTIER pour leur travail sur le blog et la rétro. Le traditionnel pot de l'amitié clôtura cette assemblée et permit de prolonger nos discussions et nos échanges dans un climat d'amitié partagé.

TOURNOI DE JEUNES

Les samedi 19 et dimanche 20 janvier 2008, l'Etoile Sportive d'Anzin-Saint-Aubin a organisé la 11ème édition de son tournoi Futsal. Dans la salle Giraudon à Arras, douze équipes, en catégorie poussins, se sont rencontrées le samedi après midi lors d'un mini championnat, qui a vu la victoire du club de l'ASPTT Arras. Le lendemain matin, 8 équipes benjamines se sont affrontées, où en finale Anzin-Saint-Aubin s'est inclinée 1 à 0 contre l'ASPTT Arras. Le même scénario s'est reproduit l'après midi où les débutants de l'ESA ont pris la seconde place après une finale disputée contre Saint-Laurent (1-0).

Cette année, nous avons donné à notre tournoi le nom de "Camille CHETTAB", en mémoire à notre ami qui nous a quittés en 2007.

Des clubs comme Vaux Vraucourt, Servins, Neuville-Saint-Vaast et les Cheminots d'Avion nous ont rejoints pour la première fois et ont complété les clubs habituels que sont Saint-Laurent, Tilloy, Maroeuil, Beaurains, ASPTT Arras, Saint-Nicolas et Arras Football. L'ambiance fut conviviale et chaleureuse. Le président Serge HERMAN remercie l'ensemble de ses dirigeants et éducateurs qui ont œuvré tout un week-end pour la réussite de ce tournoi.

Mention spéciale aux 15 ans et 18 ans qui sont venus arbitrer. A l'année prochaine !!!!!

LA CECILIENNE

L'année 2007 : une fin d'année riche en événements. Mardi 4 décembre 2007 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association "La Cécilienne" en présence de Monsieur Philippe SALOMÉ, maire, des adjoints et conseillers municipaux. Dominique BOURDON, la présidente, reconduite dans ses fonctions, les remercia pour leur soutien financier. Elle souligna son attachement au caractère communal de l'école de musique, qui contribue à l'animation locale, grâce notamment aux "Auditions du Vendredi" et aux représentations de la chorale "Les Chœurs Unis".

Un grand moment : la remise du chèque de 1 100 euros au profit du Téléthon. Cette somme représente l'intégralité de la recette du concert de gala du 1er décembre 2007. L'assemblée générale se déroula dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La présidente remercia les parents pour leur participation importante, signe d'un attachement à leur école de musique. Puis elle invita chacun à se rassembler autour du pot de l'amitié.

Rappel : il est possible de s'inscrire toute l'année aux cours de solfège et d'instrument, ainsi qu'à la chorale "Les Chœurs Unis" (répétitions salle des aînés, à la mairie, le mercredi de 20h15 à 21h30).

Nouveauté : cours de percussion et de djembé !
Contact :
Dominique BOURDON (Présidente) 06.72.46.21.06
Sylvie LELEU (Trésorière) 03.21.22.19.59

BALADE* AUTOUR D'ANZIN-SAINT-AUBIN

"Les Amis de la Rando" vous proposent, à partir du 6 mars 2008, une sortie balade autour d'Anzin-Saint-Aubin, deux fois par mois, le jeudi après-midi à 14h30, le RDV se faisant au Jardin d'hiver de la Mairie. Le but de ces balades est de sortir de chez soi, de marcher, non pas pour faire des kilomètres mais pour profiter de la nature, de la saison, et échanger en bonne compagnie. N'oubliez pas non plus votre appareil photo. Nous prenons notre temps pour regarder.

Cotisation : 10€ pour la période de mars à septembre. Cette cotisation comprend l'assurance Accident et un "réconfort" au retour.

Encore des Infos...

Les prochaines sorties de randonnées pédestres :
Dimanche 09 mars : Sources de la Ternoise - St Pol - 12 km
Dimanche 13 avril : Têtes d'Halaux - Servins - 12 km

Les prochaines sorties de randonnées cyclistes :
Dimanche 02 mars : Roeux - Etaing
Dimanche 06 avril : Moulin Topart - Antenne TV Bouvigny

VENEZ NOMBREUX !

** Balade = Promenade*

LA CONVIVIALE

Remise des prix au Concours des maisons décorées de Noël : les gagnants ont été désignés.

Ce jeudi 24 janvier, la Conviviale a désigné les gagnants du second concours des maisons décorées. C'est Mme Brigitte CARON qui obtient le premier prix. Elle est suivie de Mmes Isabelle SUEUR, Armelle COULON et LAURENT.

Bravo à ces quatre gagnantes, leurs réalisations étaient remarquables. Mme Brigitte CARON sera l'an prochain membre du jury et elle ne pourra donc plus concourir. Cette année, la présidente d'honneur du jury était Mme Catherine CARETTE, gagnante du concours 2006.

M. Gérard LORENC, responsable du concours, a limité le classement à quatre réalisations, les autres ayant reçu un lot par tirage au sort. Ce choix est motivé par le fait que "n'importe quel effort de décoration est louable, l'essentiel étant l'animation du village".

M. Jean BONNIER, le président de l'association, a également souligné que, pour lui, l'intention est aussi importante que le résultat. Il s'est également félicité de la qualité des décorations et des efforts accomplis pour réduire les consommations d'énergie. Sur ce dernier point, une mention spéciale a du reste été attribuée à Mme Denise BAUDELOT.

Pour découvrir et apprécier ces décorations, rendez-vous sur le site : www.anzin-saint-aubin.com. Rendez-vous est pris en décembre 2008 pour de nouvelles aventures lumineuses !

Deux Anzinois sur le podium et quatre qualifiés pour des championnats de France !

Le club organisait les 12 et 13 janvier derniers, le championnat de ligue individuel 5ème série (qualificatif pour le championnat de France). Ce championnat régional regroupait les clubs de la région Nord Pas-de-Calais et Picardie (9 clubs présents). 36 participants dont 12 joueurs du club s'étaient donnés rendez-vous pour tenter de décrocher le titre de champion de ligue mais aussi une qualification pour le championnat de France, à Pessac en Gironde, les 1er et 2 mars prochains. Les résultats sont très bons pour le club, 4 Anzinois se sont retrouvés en 1/4 de finale dont 2 en 1/2 finale (Pierre LECLERCQ et Franck Mac FARLANE).

La finale : Franck Mac FARLANE s'incline 3/2 contre l'Amiénois Guillaume SALAUN au terme d'une rencontre très disputée (11/9 dans le 5ème jeu).

Place ¾ : Pierre LECLERCQ remporte cette rencontre 3/1 contre Nicolas GALDINI (Wambrechies) ce qui lui permet de monter sur le podium. Après Yannick DUHEM, l'année dernière, nous aurons cette saison deux Anzinois qui représenteront le club et la région.

Merci aux bénévoles qui ont travaillé pour cette manifestation, qui s'est déroulée, comme d'habitude, dans un esprit de convivialité et sportif.

Le 20 janvier 2008, se déroulait le championnat de ligue dans la catégorie 4ème série à Valenciennes et le club s'est illustré brillamment. Didier ROYER termine 4ème, et Yannick DUHEM se classe 6ème. Ils participeront au championnat de France à Blois (1 et 2 mars).

CLUB DE L'AMITIÉ ANZIN-SAINT-AUBIN

C'est en présence de M. Philippe SALOMÉ, Maire, que l'Assemblée Générale s'est déroulée. La présidente Renée CAVROIS remercia l'ensemble de l'assistance pour sa présence et présenta ses vœux.

Reine LECOINTE, la secrétaire, énonça le rapport moral de l'année et Guy DUQUESNOY, le trésorier, fit état d'un bilan financier satisfaisant et stable. La question du jour porta essentiellement sur l'augmentation de la cotisation qui passe à 23€ l'an par adhérent. Le colis de Noël en fin d'année reste d'actualité avec quelques modifications dans sa composition et au moins deux repas amicaux sont au programme.

Le gros problème demeure le recrutement de nouveaux adhérents. Un appel est lancé à toutes personnes désirant intégrer l'association, et comme son nom l'indique elle n'est pas uniquement réservée aux personnes d'un certain âge.

Une question fut posée par un des membres pour l'organisation de petites sorties en groupe et qui pourraient se greffer à d'autres associations anzinoises

Pour tous renseignements :
Sophie DESSY (Mairie) : 02.21.51.29.61
ou Guy Duquesnoy : 03.21.23.29.38

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

La 25e assemblée générale de l'association des Donneurs de Sang d'Anzin-Saint-Aubin s'est tenue le mercredi 16 janvier. Le président, Michel CARPENTIER, a accueilli et vivement remercié toutes les personnes présentes. Cette association, composée de 13 membres actifs, remplit sa triple mission avec beaucoup d'efficacité :

- Promotion du don (distribution de tracts, affichage, actions auprès des jeunes et des écoles…)
- Créer des liens (accueil lors des dons, rencontres lors du réconfort, le bouche à oreille…)
- Faire respecter le code du donneur (il se résume en trois mots : anonymat, bénévolat, volontariat)

A Anzin-Saint-Aubin, c'est une véritable chaîne de solidarité et de générosité qui s'est établie, et en 2007 plus de 220 donneurs se sont présentés lors des collectes avec toujours quelques nouveaux (20 en 2007).

Puis M. DUQUESNOY, le trésorier de l'association, nous fit part de l'état des finances (648 € en caisse à ce jour). Ces fonds servent essentiellement à la promotion du don, à la convivialité entre les équipes de ESF et l'association, ainsi qu'à des actions humanitaires.

M. BRUGES, responsable de l'Union Départementale, fit un petit exposé sur l'avenir de la transfusion et M. Philippe SALOMÉ nous encouragea dans notre action.

Le renouvellement du bureau s'est fait à l'unanimité et nous saluons l'arrivée de trois nouvelles personnes qui viendront renforcer notre équipe de bénévoles (Mme THILLIEZ, Mme POTRIQUET et M. QUIDE).

Puis vint le moment de la remise de diplômes, en particulier pour Mmes GOMRI (60 dons) et BUSSY (45 dons). Le pot de l'amitié vint clore cette assemblée générale.

Un énorme merci à tous ces fidèles donneurs sans qui rien ne serait possible dans le domaine transfusionnel.

ANZIN VIDEO

Après la projection du clip sur les associations, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, l'équipe des vidéastes a repris les séances de formation, tournage et montage, de clips collectifs et personnels. Par ailleurs, les photographes ne sont pas en reste. Deux sorties sur les places d'ARRAS ont permis de s'initier aux prises de vue en extérieur. Après une sélection des meilleures photos, une exposition a réuni tous les membres autour d'un pot de l'amitié.

Un nouveau planning d'activités prévoit d'ores et déjà des nouvelles formations telles que la connaissance des matériels, les différents réglages en fonction des conditions de prises de vue ou des effets recherchés, ainsi que des sorties sur le terrain pour application pratique.

Les prochaines réunions :

- 29 février 20h :
photographier le mouvement - utilisation d'un pied photo
- 14 mars 20h :
utilisation du logiciel Magix (suite)
- 5 avril (journée) :
sortie photo sur la fête foraine à Arras
- 11 avril (soirée) :
sortie photo sur la fête foraine à Arras
- 14 avril 20h :
distance focale – la macro-photo

Photo 1 : Association des Donneurs de Sang - Remise des diplômes
Photo 2 : Club de l'amitié - Assemblée générale
Photo 3 : Anzin Vidéo - Photo d'Arras par Paule CADET

>> VIE ASSOCIATIVE

ANZIN CULTURE NATURE

La 10ème édition est sur les rails : l'équipe technique, les couturières, les décorateurs ont reçu leur feuille de route et les projets vont bon train.

La commission promotion et communication est déjà au travail depuis la fin d'année 2007. Il s'agit de concevoir la nouvelle affiche, de préparer les actions publicitaires, de prendre contact avec tous nos partenaires…

Le groupe promotion est présent dans toutes les grandes manifestations de la région mais aussi en Belgique. Un énorme travail de contact avec les groupes est en cours : il faut vendre le spectacle auprès des comités d'entreprise, des groupes constitués, des municipalités…

Pour cette 10ème édition, un éclat particulier sera donné dans la commune avec la pose d'oriflammes dans les rues principales.

Des dates sont à retenir :
15 mars : assemblée générale, salle "Les Viviers"
19 avril : Représentation théâtrale "La Passion" par la troupe ALLIANCE (Marcel DRANSART), salle "Mona Lisa" des Louez-Dieu.

ANZIN SPORT SANTE

Où en sont les bonnes résolutions de la rentrée ?... C'est le moment de ne pas lâcher prise...

ANZIN SPORT SANTÉ vous rappelle les cours d'entretien de la semaine :

- Lundi 18h30 à 19h30 : Gym Tonic Adultes
- Lundi 19h30 à 20h15 : Stretching
- Mardi 18h30 à 20h30 : Musculation
- Mercredi 09h00 à 10h00 : Gym Tonic Adultes
- Mercredi 20h00 à 21h15 : Yoga
- Jeudi 18h30 à 19h30 : Step Adultes
- Jeudi 18h30 à 20h30 : Musculation
- Vendredi 9h15 à 10h15 : Gym Douce

INFORMATIONS :

Depuis le 28 janvier 2008, tout nouvel inscrit* bénéficie d'un tarif réduit, pour suivre les cours sportifs jusqu'au 30 juin 2008, soit 41€, pour la musculation et la gym, avec un certificat médical.

Contact : Claude SESTIER
Président : 03.21.51.33.36

** nouvel inscrit = toute personne n'ayant pas suivi les cours durant le 4ème trimestre 2007*

>> INFORMATIONS DIVERSES

QUALITÉ DE L'EAU

Conformément au code de la santé publique, nous vous communiquons les conclusions sanitaires envoyées par la D.D.A.S.S. : la teneur en nitrate, inférieure à 50 mg/l (35 mg/l), rend cette eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (eau prélevée le 06/12/2007 et analysée par l'Institut Pasteur de Lille).

N'oubliez pas que les jeunes, dès leur 16ème anniversaire doivent se rendre en mairie pour le recensement militaire, et ce, dans un délai de 3 mois maximum. Se munir du livret de famille et d'une carte d'identité.

LE RELAIS

Le Relais Nord Pas-de-Calais tient à vous remercier de votre participation et est heureux de vous informer que le conteneur situé à la salle "Les Viviers" lui a apporté 12 815,43 kilos de vêtements et 1 202,96 kilos de chaussures sur l'année 2007.

La déchetterie mobile est présente le 3ème jeudi de chaque mois, sur le parking rue du Maréchal Haig, soit le 21/02, de 12h30 à 17h30. **Point Info Environnement :** 03.21.15.27.27

Dimanche 10 février : Les Amis de la Rando, randonnée pédestre : Le gros Caillou - Oisy le Verger (12 km)

Du 11 au 15 février : Centre de Loisirs, de 9h à 12h et de 14h à 17h, école et salle polyvalente "Les Viviers"

Mercredi 13 février : Bibliobus, Rue de l'Abbayette (10h00-11h15), Résidence Pasteur (11h30-12h30)

Samedi 1er mars : Don du Sang, de 8h45 à 12h30, salle polyvalente "Les Viviers"

Samedi 1er mars : Carnaval de l'Association des Parents d'Élèves, 14h30, salle polyvalente "Les Viviers"

Samedi 8 mars : Soirée dansante organisée par l'Etoile Sportive d'Anzin, 20h, salle polyvalente "Les Viviers"

Dimanches 9 et 16 mars : Élections Municipales